

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 78/085 DU 9 ~~FEVRIER 1978~~
/MTJ.SGFPF.DFP/4/4/15
portant intégration et nomination de Monsieur
AYESSA Firmin dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie III des Services de l'Informa-
tion.-

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

(/ I S A S :

(/u l'Acte Fondamental du 5.4.1977;
(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962
portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 25.3.1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles
7 & 8;
(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 26.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant les dispo-
sitions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 75-338 du 19.7.1975 fixant le statut com-
mun des catégories A, B, C et D des Services de l'Information;
(/u l'Acte N° 001 du 3.4.1977 structurant le Comité Mili-
taire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan;
(/u le décret n° 77-165 du 5.4.1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
(/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.1977 relative à l'exerci-
ce du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u les lettres n°s 593/77/DAAF/B et 664/DAAF/B des 11.10.
1977 et 8.11.1977 transmettant et complétant le dossier de candida-
ture constitué par l'intéressé;

LE D E C R E T :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 75-338 du
19.7.1975 susvisé, Monsieur AYESSA Firmin, né le 2.11.1951 à Ondza,
titulaire de la Licence ès-Lettres, d'un Diplôme Universitaire de
Technologie et d'un Certificat d'Etudes Supérieures délivrés par
l'Université de Bordeaux III, est intégré dans les cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie I des Services de l'Information et nommé au gra-
de d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

.../...

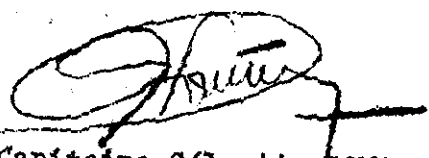
ARTICLE 2°.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Information et des Postes et Télécommunications.

ARTICLE 3°.- Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./~

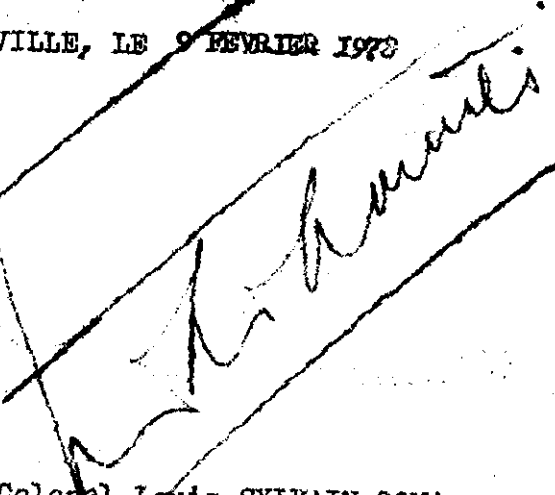
BRAZZAVILLE, LE 9 FEVRIER 1978

Par le Deuxième Vice Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

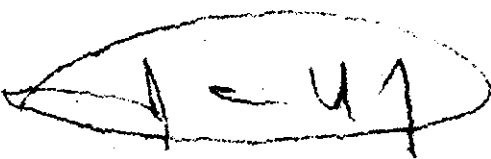
Le Ministre de l'Information et des
Postes et Télécommunications,


Capitaine Célestin GOMA-FOUTOU

Le Ministre des Finances,


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de
la Justice,


Henri L. O. P. E. S.-


Alphonse MOUSSOU-POUATI.-

AMPLIATIONS :

JORPC
SGPT.DFP
D.B.
D.C.F.
MINIS.INF.P.T.
R.T.C.
DOSSIER
INTERESSE
SGCM/BC

1
3
3
1
2
2
3
1
2

